Les dépêches officielles

Les dépêches officielles envoyées aux Cours étrangères, portent que le prince est mort d'une fluxion de poitrine.

La Bourse et les Théâtres fermés

A l'occasion de la mort du prince Baudouin, la Bourse sera fermée samedi. Les Théâtres sont fermés en signe de deuil.

La proclamation de M. Buls

M. Buls, bourgmestre de Bruxelles, adresse une proclamation aux habitants, exprimant la profonde douleur que cause à la population la mort du prince bien-aimé dont elle avait pu apprécier toutes les qualités.

Le deuil public

Maintenant que la nouvelle est connue de tous, Bruxelles prend une physionomie funèbre. Tout le monde s'aborde et parle du triste évènement. A tous les édifices publics et aux fenêtres de beaucoup de maisons privées flottent des drapeaux de deuil.

Les pavillons des bateaux d'intérieur, murés par les glaces dans les bassins du commerce et de l'Entrepôt, sont en berne. Entre les deux tourelles de la caserne du Petit-Château, le drapeau belge flotte à demi-mât.

La nouvelle à Paris

Dès que la nouvelle de la mort du prince Baudouin est parvenue au Président de la République, celui-ci a envoyé au roi Léopold un télégramme de condoléances ; il s'est également fait inscrire ce matin chez le baron Beyens, ministre de Belgique à Paris.

A la nouvelle de la mort du prince, M. Ribot, ministre des affaires étrangères, est allé faire une visite de condoléances au baron Beyens.

NOUVEAUX DÉTAILS

Bruxelles, 23 janvier. — Au palais, à tous les édifices publics et à la plupart des maisons particulières de la ville, flotte le drapeau national recouvert d'un crêpe.

Tous les officiers du régiment de carabiniers qui était commandé par le prince Baudouin, sont allés s'inscrire au palais, devant lequel une foule nombreuse continue à stationner.

Le Roi et la Reine étaient allés hier visiter la crypte de l'église de Laeken où reposent les restes du fils du Roi. A peine rentrés au château, ils recevaient une dépêche les appelant au chevet de leur neveu.

Les rumeurs qui courent

Bruxelles, 23 janvier. — On lit dans le *Peuple*, organe socialiste :

« Bien que toutes les nouvelles officielles disent que le prince était retenu au palais de son père depuis plusieurs jours par la maladie, le bruit s'est répandu qu'il était sortijeudi encore pour aller à la caserne des carabiniers.

» Il y aurait eu dans la soirée, au palais, d'après ces mêmes bruits, une scène dramatique et passionnée, dont le dénouement aurait été la mort du prince Baudouin.

» De là, dit-on, l'absence de nouvelles sur la santé du prince Baudouin, alors qu'on en donnait régulièrement sur sa jeune sœur, la princesse Henriette, en voie de rétablissement.

» Si le prince était fort malade depuis plusieurs jours, ajoute-t-on, on l'aurait annoncé en renseignant le public sur son état.

» Tout cela est donné par nous sous réserves et sans que nous en exagérions la portée.

» Des journalistes conservateurs ont été voir le prince Baudouin sur son lit de mort et ont constaté qu'il avait le visage amaigri, comme un malade.

» Il ne faut pas accorder trop facilement créance à toutes les rumeurs qui sont répandues. »

Bruxelles, 23 janvier. — Un journal socialiste avait répandu le bruit que la mort du prince Baudouin avait été entourée de circonstances mystérieuses. On déclare de bonne source qu'il n'y a absolument rien de fondé dans de pareilles allégations qui sont traitées de calomnies et vivement blâmées dans le public.

Les obsèques

Bruxelles, 23 janvier. — Le Roi prétend lui-même tout ordonnancer. Le comte John d'Oultremont, grand maréchal de la Cour, qui a élaboré un projet complet pour la cérémonie des funérailles — projet approuvé par le Roi — s'est rendu, vendredi après-midi, au ministère des finances, où les ministres étaient réunis en conseil.

Sous réserve des dispositions complémentaires qui seront prises ultérieurement, il a été décidé qu'un service funèbre sera célébré à l'église paroissiale de St-Jacques-sur-Caudenberg et que l'inhumation aurait lieu dans la crypte royale de l'église de Laeken, où les absoutes seront dites.

Les derniers sacrements

Bruxelles, 23 janvier. — Quand on sut la vérité, ce fut une révélation accablante pour toute la Famille royale.

On appela en hâte M. le curé Van Roy, qui fut l'éducateur religieux du prince et qui était resté son confesseur. Le vénérable ecclésiastique prépara sans retard le jeune malade à recevoir les derniers sacrements. «C'est, lui dit-il, la prière qui a donné à votre sœur la force de supporter de cruelles souffrances.»

— Je le sais, répondit le prince. C'est la prière qui doit me secourir. Priez pour moi, Monsieur le curé.

Néanmoins, le malade n'avait pas conscience de la gravité de son état. On dut la lui faire connaître. Il reçut le coup avec vaillance et dit : Soyons prêt à tout.

A 6 h. 1/2, M. le curé de Saint-Jacques apporta à Baudouin la Sainte-Eucharistie, le viatique suprême des chrétiens. Sa piété sans apprêt tira des larmes de tous les yeux. Il reçut ensuite l'Extrême-Onction.

Deux scènes émouvantes

Bruxelles, 23 janvier. — Ce matin, quand la Reine est arrivée chez sa belle-sœur, ç'a été un moment pathétique au-delà de toute expression. Les deux femmes se sont jetées dans les bras l'une de l'autre en éclatant en sanglots. Que de douleur dans le rapprochement de ces dates : janvier 1869, janvier 1891!

Hier soir, tandis que les hommes de l'art luttaient en vain pour arrêter l'hémorragie emportant la vie de son fils aîné, le comte de Flandre se promenait, en proie au plus profond désespoir, dans le couloir sur lequel donne la petite chambre où gisait le malade.

Les visiteurs restent muets devant cette douleur.

— « Pourquoi n'est-ce pas moi, et non lui ? s'écriait l'infortuné père... » Et il tombait à genoux vers le prince, sanglotant dans une prière : « Mon Dieu, mon Dieu ! »

La comtesse de Flandre

Bruxelles, 23 janvier. — La malheureuse comtesse se trouve dans la situation la plus terrible que l'on puisse imaginer pour une mère. Tandis que tout le monde autour d'elle peut pleurer à l'aise et donner libre cours à sa douleur, elle doit être au chevet de la princesse Henriette encore malade, et à qui il faut à tout prix cacher une nouvelle qui pourrait lui être fatale. Et la pauvre mère doit imaginer mille cruels mensonges pour expliquer à sa fille toutes les choses inaccoutumé qui se fait au Palais.

Ordre du jour à l'armée

Bruxelles, 23 janvier. — Cet après-midi l'ordre du jour suivant a été adressé à l'armée ;

« Bruxelles, le 23 janvier 1891.

» *Ordre du jour* :

» Un événement aussi douloureux qu'imprévu vient de plonger la famille royale et le pays dans une profonde affliction.

» Son Altesse Royale le prince Baudouin est décédé ce matin, à une heure quarante cinq minutes.

» L'armée, que des liens tout particuliers unissaient au prince, apprendra cette mort avec le plus vif chagrin. Elle s'associera de cœur à l'immense douleur de la Famille royale, pour laquelle, dans ces jours d'épreuve, elle sentira redoubler encore son dévouement, son respectueux et fidèle attachement.

» Des crêpes seront placés dès aujourd'hui aux drapeaux et aux étendards. Les officiers porteront le deuil au sabre et à l'épée.

» Le ministre de la guerre,
» PONTUS. »

Prières publiques

Malines, 23 janvier. — S. E. le cardinal-archevêque de Malines vient de prescrire dans toutes les églises de son diocèse des prières publiques pour le repos de l'âme de S. A. R. le prince Baudouin.

En Allemagne

Berlin, 23 janvier. — L'empereur a exprimé, par télégraphe, au roi Léopold, la part douloureuse qu'il prend à la mort du prince Baudouin.

La *Gazette générale de l'Allemagne* dit :

«La sympathie générale dont jouit la Maison royale belge assurera au message du deuil venu de Bruxelles la plus profonde sympathie du monde entier.»

Dans le Luxembourg

Luxembourg, 23 janvier. — A la séance de la Chambre, le ministre d'Etat a communiqué la nouvelle officielle de la mort du prince Baudouin. « Le gouvernement, a dit le ministre, croit devoir déclarer combien le pays compatit à la douleur de la Belgique, et il est convaincu que la Chambre s'associera à ses paroles». La séance a été ensuite levée en signe de deuil.

En Italie

Rome, 23 janvier. — Le roi Humbert a télégraphié au roi Léopold la part qu'il prend au deuil de la Couronne.

M. Crispi, au nom du Cabinet, a également adressé ses condoléances au gouvernement belge.

En Autriche

Vienne, 23 janvier. — L'adjudant général s'est rendu à la légation de Belgique, afin de présenter les condoléances de l'Empereur à l'occasion de la mort du prince Baudouin.

L'état de la princesse Henriette

Bruxelles, 23 janvier. — On dit que l'état de la princesse Henriette est moins favorable depuis ce matin.

LE PRINCE BAUDOUIN INTIME

Sa carrière

Le prince Baudouin-Léopold-Philippe-Marie-Charles-Antoine-Louis-Joseph était né, comme nous le rappelons plus haut, à Bruxelles, le 3 juin 1869. Il est mort dans la nuit du 22 au 23 janvier, date qui évoque une douloureuse coïncidence. Le jeune comte de Hainaut, duc de Brabant, mourut le *22 janvier* 1869, et dans la famille royale, ce n'était pas sans une sorte de crainte superstitieuse, par trop légitime, hélas! qu'on voyait s'approcher chaque année le mois de janvier, plein de si cruels souvenirs. A peine est-il besoin de rappeler le drame de Mayerling, sans même faire allusion à l'incendie du château de Laeken.

Le prince Baudouin, sous lieutenant aux carabiniers le 7 mai 1886, avait été nommé lieutenant aux carabiniers le 25 décembre 1888 et promu au grade de capitaine-commandant dans le même régiment, le 3 juin 1889.

Le caractère du Prince

Le prince Baudouin comme on sait, travaillait fréquemment avec le Roi qui avait reconnu de hautes et rares qualités dans son neveu. Le jeune prince jouissait déjà dans son entourage d'une sérieuse réputation de maturité d'esprit et de rectitude de jugement.

D'une nature très calme, posée, le prince, peu parleur, réfléchissait beaucoup ; on voyait déjà en lui un penseur ; son passe-temps favori était la lecture qui absorbait souvent ses soirées entières.

Il y avait beaucoup du caractère flamand dans cette nature un peu lente, ne se manifestant qu'après sage réflexion et dont les actes comme les paroles prenaient ainsi une décisive importante.

Le prince et la question sociale

Le fils aîné du comte de Flandre s'intéressait particulièrement à l'arme de l'artillerie et à toutes les inventions nouvelles concernant cette branche de la science militaire. Nous l'avons vu visiter les grands ateliers de Couillet et présider aux expériences de tir sur les coupoles en acier destinées aux fortifications de la Meuse.

Constatons, en passant, qu'il révéla, à cette occasion, l'intérêt insoupçonné qu'il portait aux nouvelles organisations économiques et sociales. Il visita plusieurs des maisons ouvrières de l'établissement de Couillet et interrogea sur leur sort de nombreux ouvriers qui se montrèrent touchés de sa sympathique attention et l'accompagnèrent jusqu'à la gare, en le saluant de leurs acclamations. Il fit la même visite aux établissements de Seraing, pour les mêmes expériences d'artillerie.

Un joli mot

Un joli mot du prince Baudouin. Cela se passait récemment à la caserne des carabiniers.

Le prince dînait au mess des officiers, lorsqu'un bout de conversation venant de l'antichambre interrompit sa causerie. On entendit un officier dire : « Voici l'empereur du Brésil renversé. Décidément les rois s'en vont ».

— Enfin, dit le prince Baudouin s'adressant à ses voisins, quoi qu'il advienne, je resterai toujours capitaine des carabiniers. »

Le Prince aux récentes manœuvres

Les récentes manœuvres avaient mis plus en évidence encore le prince Baudouin, qu'on avait vu manœuvrer si crânement à la tête de sa compagnie de carabiniers, toujours les premiers à l'attaque.

Le prince Baudouin assistait bravement à toutes les phases... ennuyeuses de l'inspection, à la tête de sa compagnie, la 1re compagnie du 1er bataillon. Aussi, quand le régiment traversait les rues de Bruxelles, allant à l'exercice et en revenant, il fallait voir comme les curieux se le montraient. Très sympathique, du reste, le jeune prince, et très crâne devant la troupe.

Il prenait très à cœur son role de capitaine commandant. Tous les jours, ainsi que le prescrit le règlement, il se rendait à la caserne pour voir ses hommes. C'est lui, en sa qualité de capitaine, qui déterminait les punitions à infliger aux troupiers, et il apportait dans l'exercice de cette délicate prérogative — un véritable critérium pour le chef — un jugement et une fermeté rares.

Très aimable envers les officiers de sa compagnie en particulier et les autres officiers du régiment en général, il était plein de rondeur et de bonhomie dans ses rapports avec ses camarades. Ainsi, au retour des prises d'armes, il se rendait au mess avec ses officiers et leur offrait familièrement l'apéritif traditionnel, « la goutte » qu'il buvait en leur compagnie. Sur la plaine des manœuvres, il ne dédaignait pas d'allumer la « bouffarde » de campagne.

Le Prince et les Carabiniers

Il y a quelques semaines par une froidure de Sibérie, le futur roi des belges était allé prendre le commandement des troupes du Petit-Château, pour leur faire exécuter une manœuvre dont il avait réglé les détails et la marche avec un soin extrême.

La bise glaciale soufflait si fort qu'on était aveuglé, et il gelait au point que les bouches des musiciens menaçaient de se figer à leurs instruments et les faisaient beaucoup souffrir.

Mais les carabiniers, qui sont des gaillards à toute épreuve, riaient d'autant plus que le prince, avant de partir leur avait dit, sur ce ton militaire auquel un soldat ne reste jamais insensible.

« Il fait un peu *frisquet* : ça donne de l'entrain. N'est-ce pas que vous aimez mieux ça que de la pluie ? »

Et les personnes matinales avait vu défiler avec admiration ce régiment ayant en tête l'intrépide prince Baudouin.

Son Altesse s'était montrée très satisfaite, et avait prié tous les officiers présents à un frugal déjeuner au cabaret *Les Deux Maisons*.

Les autres consommateurs, ébahis, n'en revenaient pas de voir le prince, mêlé à ses camarades, mordre à belles dents les grosses tartines, vider sa pinte de lambic et savourer sa bouffarde.

LE PRINCE ALBERT

C'est sur le prince Albert, fils cadet du comte de Flandre, que se reporteront désormais les espérances fondées par la dynastie sur la personne du regretté prince Baudouin.

Rappelons que le prince Albert-Léopold-Clément-Marie-Meinrad est né le 8 avril 1874. Il entrera donc au mois d'avril prochain dans sa dix-septième année.

Comme le prince Baudouin, il reçoit l'éducation militaire, que le Roi voudrait pour tous ses sujets sans exception. Son entrée à l'école militaire date presque d'hier.

Le prince Albert compte dès aujourd'hui à l'Ecole militaire autant d'amis qu'il a de condisciples. Il est très aimé pour son enjouement, sa craneric, et une vivacité de tempérament qui en accuse la franchise et la jeunesse.

Le prince Albert, malgré son jeune âge, a déjà pu montrer un caractère très décidé. Il est d'allures très vives d'un tempérament énergique, d'une vivante activité. Il se prononce avec beaucoup de promptitude et de décision.

Très adroit aux exercices et aux divers sports, d'une belle franchise, fier de sa jeunesse, le prince tend à avoir des idées d'un modernisme assez accentué, des idées beaucoup plus tranchées que celles de son milieu habituel.

Contrairement à son frère qui servait dans l'infanterie, le prince Albert fera sa carrière dans la cavalerie : c'est en effet, un cavalier audacieux, élégant et de magnifique prestance.

NOUVELLES DU JOUR

Une bande de mécontents dans un refuge de Paris

Paris, 23 janvier. — Dans la masse des hébergés, au Palais des Arts Libéraux, il s'est trouvé une poignée de mauvais garnements qui se sont groupés, sous la conduite d'un ouvrier tailleur anarchiste, et ont essayé de pousser leurs camarades à se mutiner, élevant à tous propos des réclamations.

Ce matin, ils ont recommencé le tapage; ne voulant pas attendre midi pour manger leur soupe, ils menaçaient d'envahir les cuisines.

Le directeur a dû fermer les portes et demander un renfort de police.

L'état de la Reine régente d'Espagne

Madrid, 23 janvier. — L'état de la Reine régente s'est légèrement aggravé; elle gardera encore le lit. La réception d'aujourd'hui est ajournée.

Les inondations causées par le dégel

Thiers, 23 janvier.— Par suite du dégel, la *Durolle* a traversé la vallée des usines de Thiers comme une véritable trombe. Les dégâts matériels sont importants. Les usines sont arrêtées.

Une deuxième débâcle s'est produite dans la soirée; heureusement les glaces ont été arrêtées au barrage des Charbonniers. Les craintes sont vives pour la nuit; jusqu'ici deux passerelles ont été emportées.

Incendie au palais du prince royal de Danemarck

Copenhague, 23 janvier. — Un incendie s'est déclaré au palais du prince royal; le cabinet du travail de la princesse royale a été détruit. Le roi et le prince Waldemar se sont rendus sur les lieux.

Une lettre de félicitations du cardinal Langénieux au comte de Mun

Paris, 23 janvier.—Le cardinal Langénieux adresse une lettre de félicitations à M. le comte de Mun sur son article dont nous avons parlé et qui explique dans quelle mesure il veut l'intervention de l'Etat.

Mort du cardinal Simor

Vienne, 23 janvier. — Le cardinal Simor, primat de Hongrie, est mort.

Illuminations à Lyon à l'occasion du rejet des droits sur les matières premières pour les soies.

Lyon, 23 janvier.— A l'occasion du rejet des droits sur les matières premières pour les soies voté par la commission des douanes dans sa séance d'aujourd'hui, le Palais du Commerce et de nombreuses habitations privées sont illuminées.

Cette manifestation a pris rapidement une immense extension. De Bellecour aux Terreaux tous les journaux, les hôtels, les banques sont illuminés ; des transparents annoncent à la foule le succès obtenu par la cause de l'industrie lyonnaise.

Dans tout le quartier des Soyeux, des Terreaux, à la Croix-Rouge les illuminations ont un caractère de vraie féerie.

Jamais aucune manifestation n'a eu un caractère aussi unanime et aussi spontané.

Commission générale des douanes
Les soies

Paris, 23 janvier. — La commission générale des douanes a continué l'examen de la question des soies.

M. Aynard a protesté contre les propositions de M. Fougeirol tendant à frapper les soies grèges ; il a soutenu que cette mesure serait la ruine de la fabrique lyonnaise.

M. Jamais, député du Gard, a soutenu les intérêts de la sériciculture et a réclamé pour elle une protection énergique.

Finalement, par 19 voix contre 12, les droits sur les cocons ont été repoussés, et par 22 voix contre 16 les droits sur les soies grèges ont été également repoussés.

Les droits proposés par le gouvernement sur les soies moulinées ont ensuite été adoptés.

Le recours en grâce d'Eyraud

Paris, 23 janvier. — Me Decori, le défenseur d'Eyraud, a été reçu ce matin, à onze heures, par M. le président de la République.

Il lui a remis le recours en grâce signé des douze jurés; ce recours sera envoyé à la commission des grâces.

La fille d'Eyraud avait demandé à être reçue par Mme Carnot. Cette audience n'a pas été accordée.

L'Allemagne
et le grand-duché de Luxembourg

Bruxelles, 23 janvier. — Le *Patriote* publie une dépêche de Berlin, disant qu'une convention aurait été conclue entre l'empereur d'Allemagne et le grand-duc de Luxembourg, d'après laquelle un certain nombre d'officiers prussiens seraient nommés instructeurs des gardes du corps du grand-duc.

On croit qu'il s'agit véritablement d'une simple garde d'honneur.

Une arrestation arbitraire

Berne, 23 janvier. — M. Hangartner, sujet suisse, directeur des travaux de construction d'un pont à Kaisersthul (Argovie) a été attiré sur le territoire badois, sous le prétexte de voir le bourgmestre, au sujet des travaux de ce pont; arrivé chez ce magistrat il a été arrêté sous l'inculpation d'avoir prononcé à Kaisersthul des paroles injurieuses pour l'empereur allemand.

Après avoir été soumis à un interrogatoire, il a été mis en liberté.

Cet incident est très commenté par les journaux suisses.

Maladie de la régente d'Espagne

Madrid, 23 janvier. — La régente est atteinte d'une fièvre catarrhale. Le banquet et la réception à l'occasion de la fête du roi sont ajournés.

Les Allemands quittent la Russie

Saint-Pétersbourg, 23 janvier. — Les Allemands, exaspérés de la soi-disant persécution du gouvernement du peuple russes, quittent la Russie en grand nombre.

De toutes parts, on signale ce mouvement qui gagne chaque jour en étendue.

Les traités de commerce de Russie

Saint-Pétersbourg, 23 janvier. — Le ministre des finances travaille à réformer radicalement toutes les bases des traités de commerce conclus entre la Russie et les pays étrangers.

Le principe de l'uniformité sera aboli, et l'Etat se réserve le droit d'accorder de sérieux privilèges aux pays favorisés.

On nous informe que c'est principalement la France, puis ensuite l'Italie qui profiteront de ces modifications, le ministre ayant en vue de leur accorder certains privilèges de façon à faciliter les transactions commerciales avec la Russie.

Les conséquences de ces réformes seront certainement des plus préjudiciables à l'Allemagne, si cette puissance maintient les droits d'entrée sur les blés russes.

Arrivée du courrier de Madagascar. — Mécontentement des nationaux français contre les résidents.

Marseille, 23 janvier. — L'*Amazone*, courrier de Madagascar des Messageries, est arrivé aujourd'hui, après une traversée de la Méditerranée mouvementée, par une épouvantable tempête. Elle ramène le docteur Cattat qui vient de terminer une brillante exploration; il apporte de fort belles collections ; il a fait 9.000 kilomètres en parcourant en tous sens l'île de Madagascar.

Les nouvelles de Madagascar sont peu importantes, mais un vif mécontentement des résidents et des colons français s'accentue contre l'apathie de l'administration coloniale. Les organes républicains eux-mêmes jugent avec une grande sévérité la situation chaque jour plus précaire faite à nos nationaux.

A Tamatave, les colons ont tenu une assemblée générale et ont pris tour à tour la parole pour déplorer le manque d'initiative et d'énergie des représentants officiels de la France à Madagascar.

Un ordre de jour de blâme au gouvernement a été voté à l'unanimité. Bien plus, il paraît que le drapeau français hissé quotidiennement sur la résidence de Tamatave n'est qu'une vulgaire loque en calicot sale qui provoque la risée plutôt que le respect.

Les membres de cette même réunion ont fait au résident général la plaisanterie d'ouvrir, dans tous les journaux, une souscription pour lui permettre d'acheter un drapeau convenable. L'opposition faite par nos nationaux est très vive et malheureusement justifiée par des maladresses multiples et préjudiciables à notre bon sens.

SITUATION METEOROLOGIQUE. — Roubaix, 24 janvier. — Hauteur barométrique, 751. Température
A 7 heures du matin..... 2 degrés audessus de zéro.
A 1 » du soir..... 4 degrés audessus de zéro.
A 5 » » 3 degrés audessus de zéro.

Paris, 23 janvier. — Deux aires de pressions fortes persistent au nord-est et au sud ouest du continent, tandisque les hauteurs barométriques sont relativement faibles sur l'Europe centrale et qu'une nouvelle dépression s'approche de l'Ecosse (Stornoway, 731 mm). Un second minimum qui reste dans les parages de la Turquie maintient des mauvais temps sur le bassin de la Méditerranée.

Les vents soufflent d'entre Sud et Ouest dans toute la partie nord-ouest de l'Europe. On signale une tempête d'Ouest au puy de Dôme.

Des pluies sont encore tombées sur les Iles britanniques et la France.

La température monte généralement.

Le thermomètre marquait ce matin — 16° à Moscou, — 7° à Berlin, + 2° à Paris, 11° à Valentia et 12° à Alger.

On notait, dans les stations élevées. — 10° au pic du Midi et au mont Ventoux, — 5° au puy de Dôme.

En France, le temps pluvieux et assez doux va persister.

A Paris, hier, journée assez belle; petite pluie, dans la soirée.

Température la plus basse de la nuit : — 2°.

L'UNION DES ACHATS

8me COMBINAISON. — **Assurances en cas d'accidents**

Les souches de l'*Union des Achats* peuvent être utilisées pour s'assurer contre les accidents. Le choix de la compagnie est laissé au possesseur des souches.

L'UNION DES ACHATS délivre :

Au prix de 4,50 des bons qui sont acceptés pour *cinq francs* par tous ses adhérents; au prix de 90 centimes des bons valant *un franc* et au prix de 45 centimes des bons valant *cinquante centimes*.

Au moyen des *souches* de ces bons, on peut participer à une ou plusieurs des combinaisons.

Les bons d'achat sont délivrés par les porteurs de journaux. On peut s'en procurer aussi :

1o A la librairie du Journal de Roubaix ;

2o Dans les principaux débits de tabac.

LES MAISONS, DESIREUSES D'ADHÉRER A L'UNION DES ACHATS, ET PRIÉES D'ENVOYER LEUR NOM ET LEUR ADRESSE A LA LIBRAIRIE DU *Journal de Roubaix.*

NOTA, — Il est bien entendu que les *Bons de l'Union des Achats* ne sont admis en compte que pour le paiement des ventes faites depuis le 1er janvier 1891.

(*Nous publions plus loin la liste des maisons adhérentes à l'*UNION DES ACHATS.)

Le « Journal de Roubaix » et le « Bulletin des Laines » ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres lainiers du monde.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le mouvement de la population. — Voici les chiffres du mouvement de la population de Roubaix, pendant l'année 1890, relevés à l'état civil : naissances, 3.710 ; mariages, 952 ; divorces, 11 ; décès, 2.711 Pendant l'année 1889 le même relevé avait donné les chiffres suivants : naissances, 3.737 ; mariages, 970 ; divorces, 16 ; décès, 2.487.

Il résulte de cette comparaison que pour l'année 1890 le nombre des naissances est inférieur de 27, celui des mariages inférieur de 22 et celui des divorces inférieur de 5 sur les chiffres de l'année précédente. Quant au nombre de décès, il est supérieur de 224.

Nous donnerons, dans quelques jours, le classement par catégories de ces différentes subdivisions.

La consommation à Roubaix. — Du 10 au 20 janvier 1891, il a été vendu aux halles de Roubaix, 9,862 k. de poisson.

Les fourneaux économiques. — Les fourneaux économiques seront ouverts le lundi 26 janvier.

Ils seront installés aux emplacements suivants : 1· rue des Arts, au poste de police; 2· rue St-Vincent de Paul, au poste de police; 3· rue Ternaux, près de l'école communale; 4· rue des Fossés, au poste de police.

Il n'est pas nécessaire d'être secouru par le Bureau de Bienfaisance pour avoir part aux distributions des fourneaux. Les personnes qui désirent y participer peuvent, dès à présent, s'adresser tous les jours, les dimanches et jours de fête exceptés, dès huit heures du matin à midi et demi et de deux heures à six heures du soir, au Bureau Central, établi rue du Château, 4 ter. La Commission appréciera leur situation.

Les familles admises recevront une carte, de couleur différente pour chaque fourneau, indiquant leur domicile et le nombre des personnes dont elles sont composées.

Le prix des portions est fixé comme suit : bouillon ou soupe, 5 centimes; légumes, 5 centimes; viande ou poisson, 20 centimes.

Les personnes qui désireraient distribuer des bons aux familles munies de cartes d'admission pourront s'en procurer au bureau central, aux heures ci-dessus indiquées.

La commission recevra avec reconnaissance les dons en nature ou en argent qu'on voudra bien lui envoyer.

Nous recevons l'avis que M. Georges Motte a reçu hier du gouvernement des Etats-Unis le certificat de sa nomination comme vice-agent commercial des Etats-Unis.

Les fournitures de la Mairie. — Le mardi 10 février, à onze heures du matin, aura lieu, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, l'adjudication des fournitures et imprimés nécessaires aux bureaux de la mairie pendant les années 1891, 1892 et 1893.

Le crédit voté par les Chambres pour venir en aide aux victimes de l'hiver. — La Mairie de Roubaix vient de faire placarder l'affiche suivante :

« Le Maire de la ville de Roubaix, a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés qu'une somme de 11.000 francs, prélevée sur le crédit voté par les Chambres, pour le soulagement des misères que cause l'hiver actuel, vient d'être mise par M. le Préfet du Nord, à la disposition du Bureau de Bienfaisance de Roubaix.

» D'après les instructions de M. le Ministre de l'Intérieur, cette somme est destinée à soulager des souffrances exceptionnelles, elle ne doit, par conséquent, pas être limitée aux indigents inscrits sur les listes ou domiciliés dans la Commune, ni bien entendu, avoir pour effet, de diminuer les dépenses ordinaires du Bureau de Bienfaisance. Les demandes doivent se produire sans retard auprès de cet Etablissement. »

Une fête d'escrime, organisée par le cercle municipal *L'Union Roubaisienne*, au profit de l'œuvre du Refuge de Nuit, aura lieu dimanche prochain, 25 janvier, à quatre heures de l'après-midi, chez M. Emile Depauw, place Notre-Dame. Dans le programme des assauts nous remarquons un grand nombre de maîtres d'armes de Roubaix et de Tourcoing et plusieurs militaires.

Un accident rue du Grand-Chemin. — Vendredi matin, un accident s'est produit dans l'établissement de MM. Ernoult Bayart, teinturiers, rue du Grand-Chemin. Un ouvrier apprêteur, âgé de 20 ans, M. Louis Leman, venait de placer la courroie sur la machine à plier les pièces, quand, par suite d'un faux mouvement, il glissa contre la machine et eut la jambe gauche prise entre les rouleaux et la courroie.

Ses camarades se portèrent à son secours mais lorsqu'on le releva, le pauvre garçon avait des contusions par tout le corps et des écorchures multiples. Après avoir reçu les soins d'un docteur, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

On se rappelle que la petite Elisa Evrard fut mordue, à l'Allumette, il y a trois semaines, par un chien enragé : l'animal fut courageusement attaqué et abattu par l'agent de sûreté Anselin. L'enfant fut transportée à Paris, à l'Institut Pasteur : sa guérison est aujourd'hui complète. Le vaillant agent Anselin, dont les actes de courage ne se comptent plus, est allé la rechercher et la ramènera dimanche soir à ses parents.

La tentative de vol de la rue Richard-Lenoir. — Le bruit s'est répandu, vendredi après-midi, qu'une des quatre personnes qui se sont introduites chez M. Wibaux-Florin, lundi soir, avait été arrêtée à la frontière ; on donnait même des détails très-circonstanciés sur cette arrestation que l'on disait avoir été mouvementée.

Cette nouvelle est fausse ; les deux agents de la sûreté qui, depuis plusieurs jours, sont à la recherche des coupables, n'ont pu retrouver la trace des personnages disparus.

Encore un vol de laines.— Dans la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs inconnus se sont introduits dans l'établissement de M. Motte-Bossut, rue de Lannoy. Ils ont pratiqué une ouverture dans la muraille et à l'aide d'une échelle qu'ils avaient prise dans une maison voisine en construction; ils ont réussi à pénétrer dans la fabrique. Ils ont enlevé une balle de laine, du poids de cent kilogrammes, évaluée à mille francs. Une enquête est ouverte par M. Vancestenoble, commissaire de police du troisième arrondissement.

Un vol, rue de Bavay. — Une cabaretière de la rue de Bavay prolongée, Mme Catrice, s'était rendue près de son mari, employé dans un établissement voisin. Ceci se passait jeudi à cinq heures de l'après-midi. Lorsqu'elle revint quelques minutes plus tard elle constata que trois carreaux de la vitrine avaient été brisés et elle apprit bientôt que des gamins s'étaient introduits chez elle.

Elle courut prévenir l'agent Decourselle de service dans ce quartier et, en sa compagnie, elle pénétra dans sa maison ; quatre litres de liqueurs avaient été volés, un paquet de chocolat et un pilet de laine avaient également disparu. Les jeunes vauriens avaient en outre ouvert le robinet du tonneau de bière placé dans la cave qui se trouvait inondée et ils avaient dévalisé le tiroir contenant quelques francs.

En fait anc une perquisition chez elle, Mme Catrice trouva blottis dans un coin deux jeunes enfants de dix à douze ans, qui avaient tant absorbé d'alcool qu'ils ne pouvaient plus se soutenir. Ces précoces voleurs qui se nomment Jacob et Jean-Baptiste Massen, habitent rue Lafontaine, cour Pennel. L'aîné a déjà, malgré son jeune âge, subi plusieurs condamnations pour vols. Les frères Massen ont été conduits au poste du troisième arrondissement, mais ils n'ont pu faire connaître les noms de leurs complices.

Un cocher sous les verroux. — Un cocher, en station près de la gare, Charles Deverly, avait quitté, jeudi soir, son poste, pour se rendre dans un estaminet voisin. Comme il avait, étant de retour, beaucoup de mal à se maintenir sur son siège, un agent lui conseilla de rentrer chez lui. Il répondit par des injures : « Vous » m'avez déjà fait condamner deux fois: vous me paierez » cela un jour ou l'autre» ajouta-t-il. Puis, saisissant son fouet, il voulut en frapper l'agent.

Un grand nombre de personnes étaient rassemblées autour de ce singulier automédon. Pendant que la police faisait circuler les curieux, Deverly fouetta son cheval qui partit à fond de train par la rue de l'Alma. Les agents Hawet et Pontier se mirent à sa poursuite et le rejoignirent rue de Mouveaux. Deverly sauta alors de son siège et se rua sur les agents qui s'en rendirent maîtres et le conduisirent au dépôt de sûreté. Le cheval et la voiture ont été mis en fourrière.

Un concours de chiens ratiers, organisé par le *Terrier Club roubaisien*, aura lieu, le dimanche 25 janvier, dans la salle du *Carrousel*, place du Trichon. Les prix seront formés au moyen des mises. Dans chacune des trois catégories, le premier prix aura la moitié des mises et un diplôme, le second prix les deux tiers du reste et un diplôme, et le troisième prix le reste et un diplôme.

La mise, entrée comprise, sera de cinq francs, plus les rats à 60 centimes. Chaque amateur pourra fournir les animaux à détruire. Une médaille commémorative sera remise au premier prix de chaque catégorie. Les inscriptions sont reçues à l'avance chez M. Mesplomb, cabaretier, à l'angle des rues de Sébastopol et d'Inkermann.

Refuge de nuit. — On nous prie d'insérer les notes suivantes :

« Ont fait parvenir au comité :

» M. Landauwer, 6 paires de chaussettes et 12 paires de manchettes en laine ; Anonyme, 2 paletots et 2 casquettes; Anonyme, 1 pantalon ; M. Duthoit-Delaoutre, 100 f.; Mme Tulpin, 2 paletots; Mme Poutignac-Devillars, 2 paires de draps ; M. Voreux, rue de Mouveaux, 2 kil. chicorée ; M. Dujacquier, rue de la Gare, 1 bassin émaillé.

Les dons suivants ont été remis pour être tirés en tambola :

M. Lassée Tourelle, 12, rue de la Gare, 2 écrans garnis, 1 écran doré et 2 hotes garnies ; M. Laverchère, rue St-Georges, 2 vases cuivre, 1 ramasse pain avec brosse, 2 blagues à tabac, 2 boites porte-cigarettes, 3 pipes, 2 encriers chinois et une pendule ; Mlle Marie Lafontaine, 73, rue de la Gare, une superbe boite en pluche remplie de chocolat fin et de bonbons fondants.

— Voici la liste des professions des hommes recueillis hier au refuge de nuit :

Charron, 1; cordonnier, 1 ; mécaniciens, 3; journaliers, 5; mineur, 1; tisserands, 3 ; terrassiers, 8; maréchal, 1 mouleur, 1; charretiers, 3; menuisier, 1; Total, 28.

Lys lez-Lannoy. — On vient d'arrêter, à Lys-lez-Lannoy, un homme d'une trentaine d'années, François Heure, comme impliqué dans une grave affaire de mœurs. La victime serait sa propre fille, âgée de treize ans.

COMMUNICATIONS DIVERSES

On nous prie d'insérer les avis suivants :

« Les membres de la chambre syndicale des ouvriers carrossiers de Roubaix-Tourcoing sont priés d'assister à l'assemblée générale trimestrielle qui aura lieu le dimanche 25 janvier à 4 heures du soir au sièges du syndicat, chez M. Henri Vandemberghe, rue du Fontenoy, 118.

» Les membres sont priés d'y apporter la plus grande assiduité. »

— « *Chambre syndicale ouvrière de l'Industrie textile de Roubaix et environs.* — Les membres de ce syndicat sont priés d'assister à la réunion générale mensuelle qui aura lieu à 6 heures du soir, le 25 janvier, au siège social, salle Bodin, rue Jeanne d'Arc, (en face des Halles).

» Ordre du jour : 1· Vérification des comptes ; 2· Placement des fonds ; 3· Election d'une commission du travail ; 4· Inscription des nouveaux membres.

» Les nouveaux membres sont priés de se présenter de bonne heure à la réunion afin de faciliter les inscriptions et d'éviter un encombrement.

» N.-B. — La Commission informe les adhérents que dans le mois de février des nouveaux timbres seront mis en circulation; ils seront d'une couleur gris-ardoise et numérotés comme par le passé. Ce système facilite le contrôle et empêche toute fraude. »

Société de Consommation de Roubaix. — Prix du pain : Gruau, trois livres, 0,60 ; blanc trois livres, 0,55; ménage, quatre livres, 0,60.

Sans la foi, nulle grande chose ne peut être accomplie, a dit Michelet : c'est parce qu'il avait la foi dans son œuvre que l'inventeur des Pilules